

Transition écologique en entreprises



Un peu d'histoire

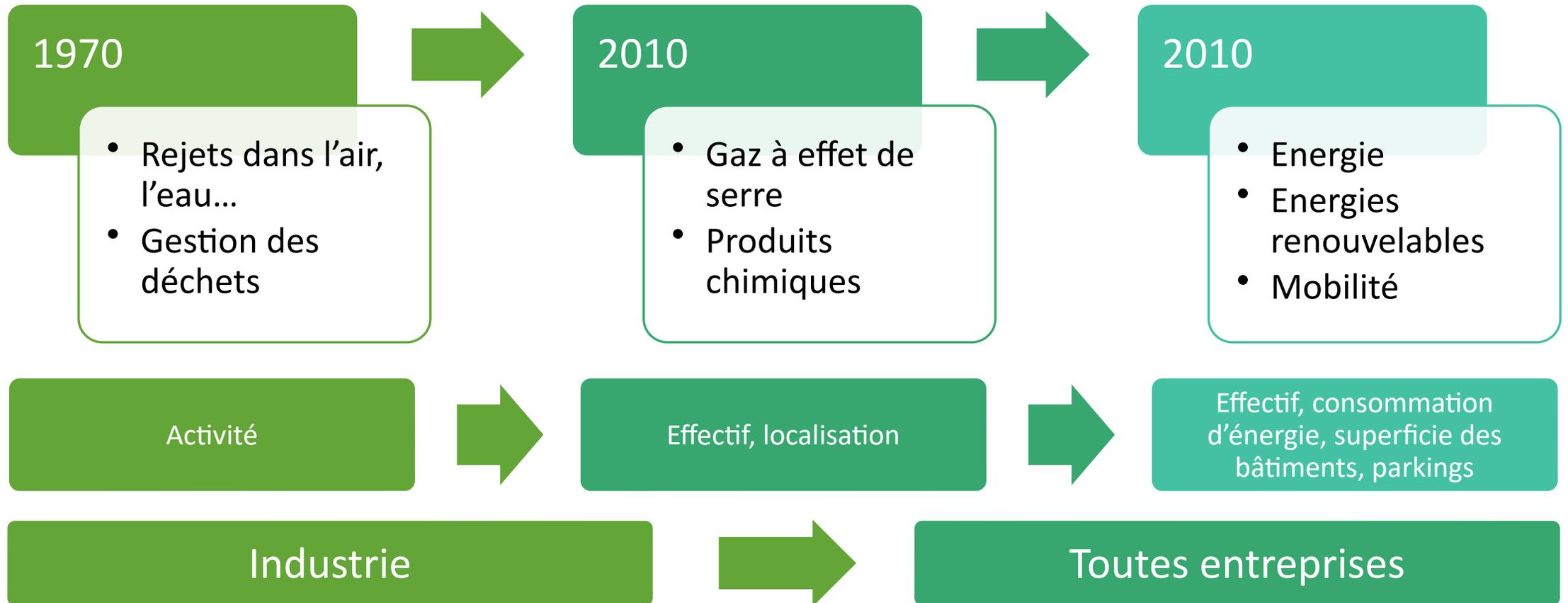
De quand date une des premières réglementations, en matière d'environnement ?

- 1810, sous Napoléon
- 1976, suite à la catastrophe de Seveso
- 2001, suite à la catastrophe de l'usine AZF

Pour une entreprise, c'est quoi, l'environnement ?



Critères d'imposition

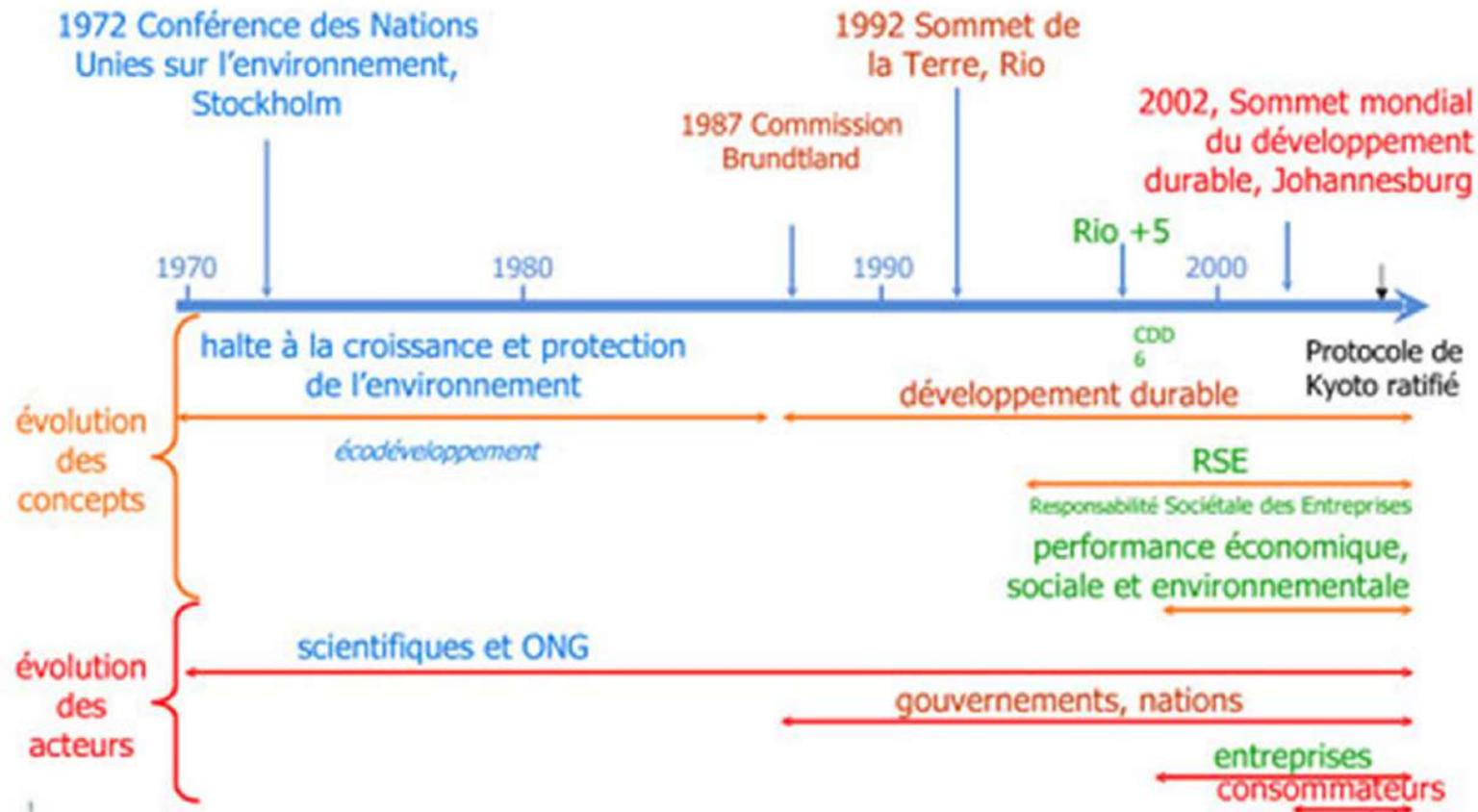


Combien de codes comportent des exigences en matière d'environnement ?

- 1 seul
- entre 2 et 10
- plus de 10

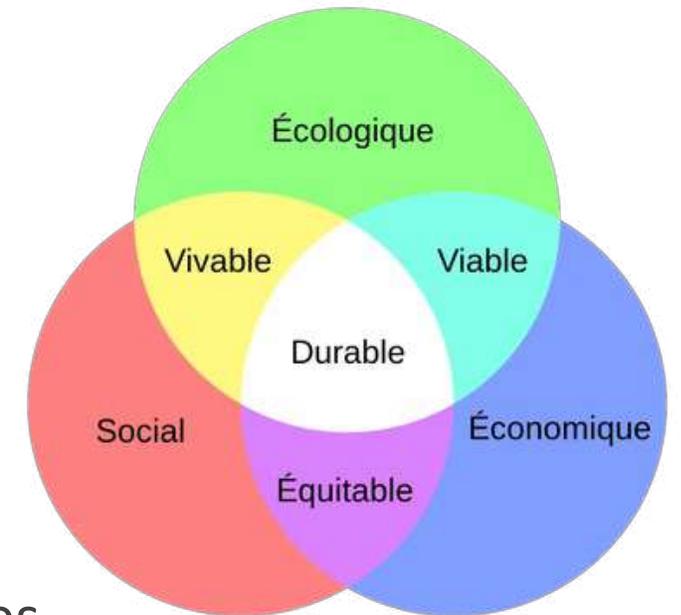
Et la RSE ?

Aux origines de la RSE



RSE ?

- RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises
- Contribution des entreprises aux enjeux du développement durable
- Concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales/sociétales, environnementales et économiques :
 - dans leurs activités
 - et dans leurs interactions avec leurs parties prenantessur une base volontaire



Du volontariat à l'obligation

Différents référentiels RSE...

GRI (Global Reporting Initiative)

- Référentiel d'indicateurs ESG (Environnement, Social Gouvernance) pour promouvoir la transparence et la durabilité (1997)
- Mesure de l'avancement des programmes des entreprises en matière de Développement Durable



Global Compact

- Cadre d'engagements non certifiable, destiné aux entreprises (2000)
- Partage des principes au sein d'une communauté d'entreprises engagées



Objectifs du Développement Durable

- Définis par l'ONU, à destination des Etats (2015)
- Cadre commun aux gouvernements, aux entreprises, à la société civile
- 17 objectifs pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et assurer la prospérité pour tous



ISO 26000

- Norme internationale (2010)
- Volontaire, non certifiable
- Définition des lignes directrices pour appliquer la RSE dans les entreprises, collectivités, organisations... (RSE/RSO)



... qui donnent lieu à des initiatives RSE volontaires...



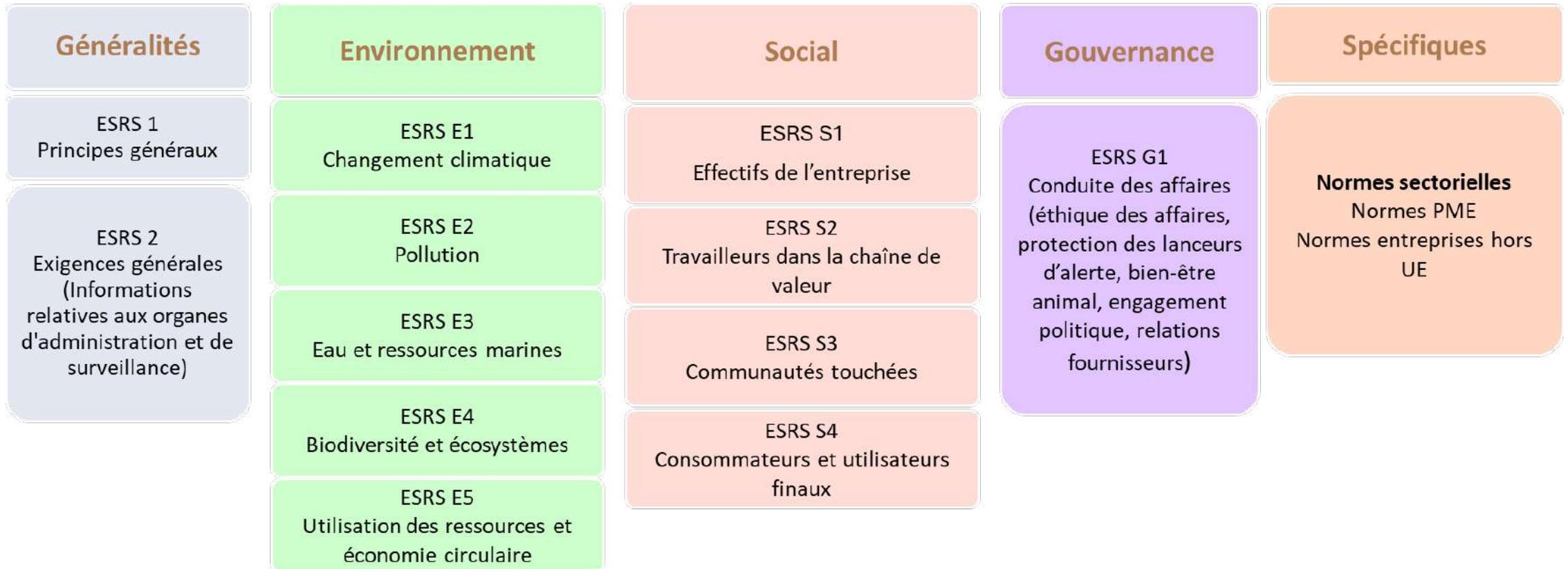
... ou plus contraintes...



... voire réglementaires : CSRD

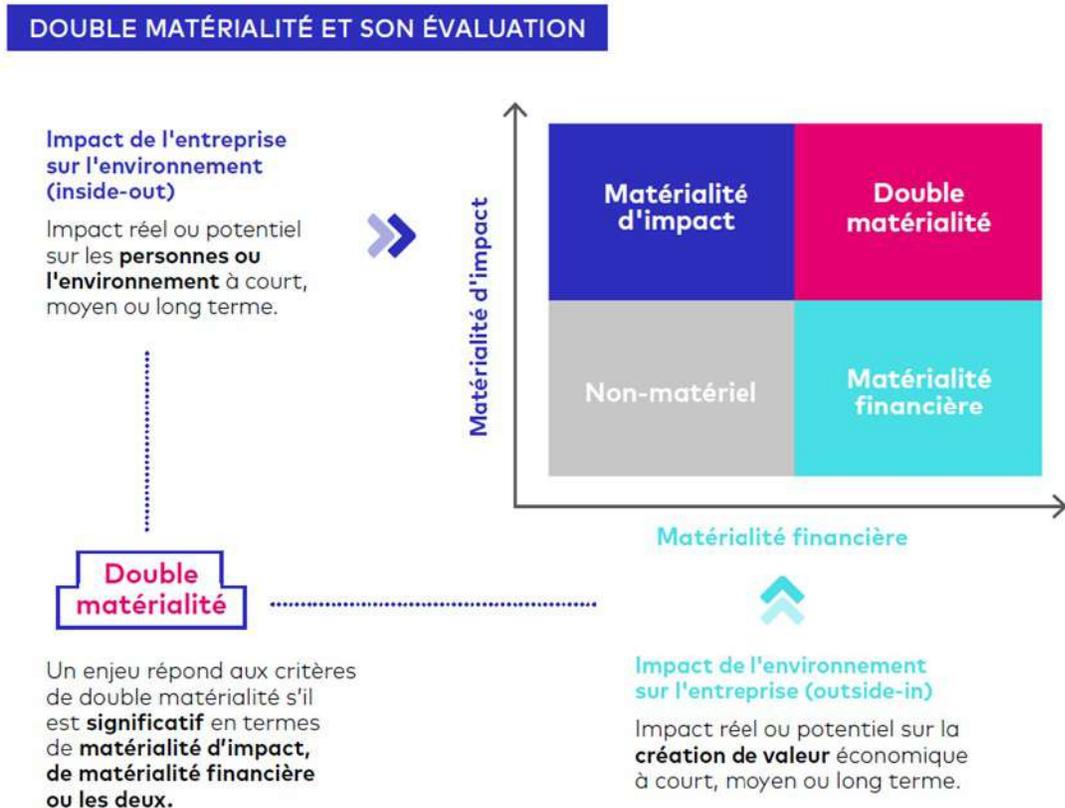
2025	2026	2027	2029
Rapport sur l'exercice 2024	Rapport sur l'exercice 2025	Rapport sur l'exercice 2026	Rapport sur l'exercice 2028
<ul style="list-style-type: none">● Grandes entreprises déjà soumises à la DPEF● Sociétés cotées sur un marché réglementé de l'Union européenne, entreprises d'assurance ou établissements de crédit● Salariés > 500 et Bilan > 20 M€ ou CA > 40 M€	<ul style="list-style-type: none">● Entreprises répondant à au moins 2 de ces 3 critères (quelle que soit leur forme juridique) :<ul style="list-style-type: none">● > 250 salariés● bilan > 25 M€● CA > 50 M€	<ul style="list-style-type: none">● PME cotées● Entreprises d'assurance● Établissements de crédit	<ul style="list-style-type: none">● Certaines entreprises ou groupes d'entreprises issus de pays hors UE :● CA européen > 150 M€● Filiale dans le périmètre de la CSRD ou succursale (> 40 M€ CA) basée en UE

Rapport de durabilité



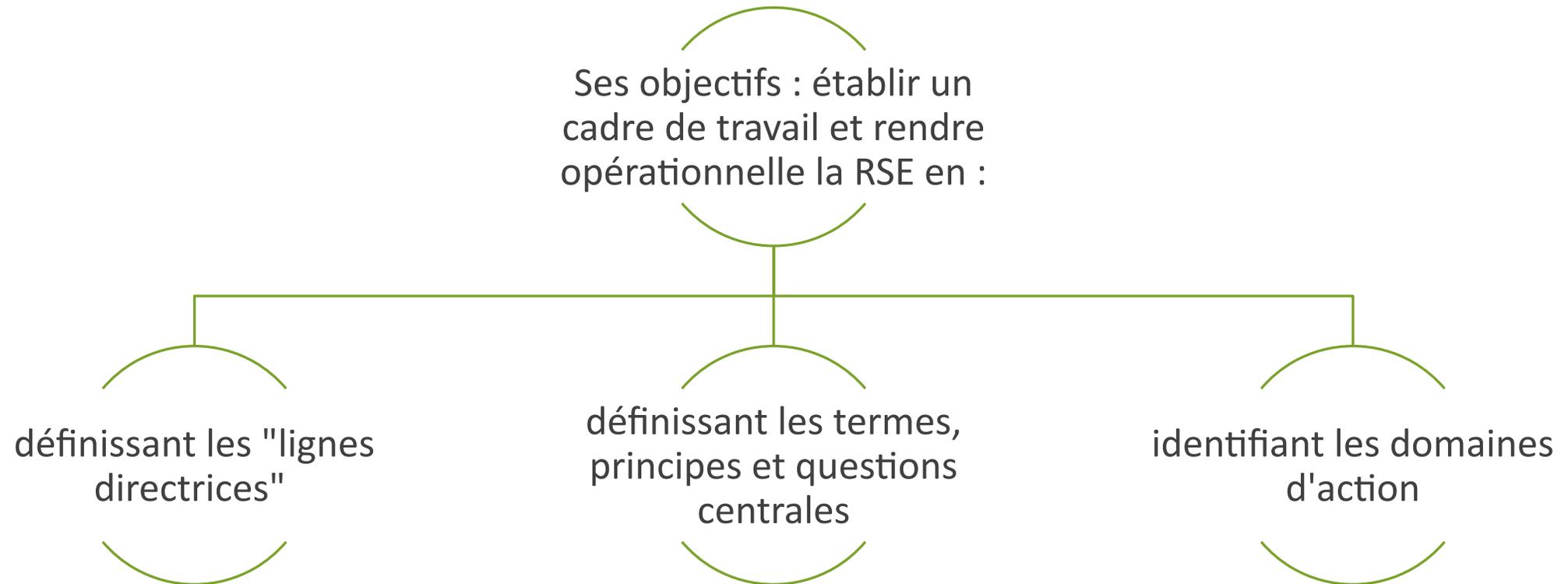
Enjeux matériels

- 2 types d'indicateurs :
"chiffrés", "narratifs"
- Indicateurs obligatoires +
indicateurs à choisir sur la
base des enjeux "matériels",
définis grâce à une **matrice de
double matérialité**
- Nota : indicateurs sectoriels
en cours de construction

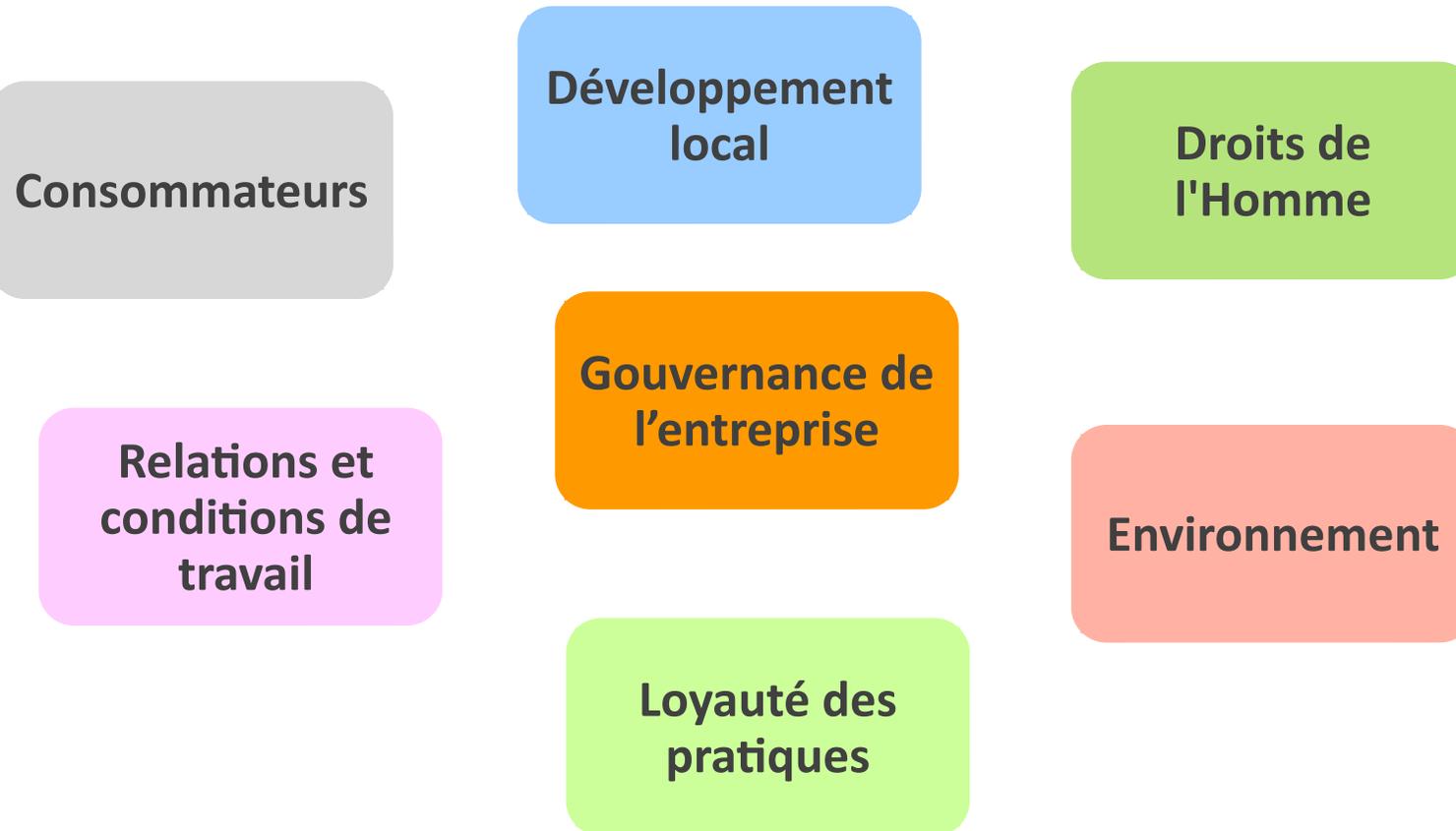


Concrètement, quels
sujets abordés ?

Le référentiel le plus utilisé : la norme ISO 26000



7 questions centrales incontournables



Des principes de la norme

Comportement
éthique

Esprit de
responsabilité

Transparence

Respect de la
réglementation

Prise en compte
des intérêts des
parties prenantes

Respect des
normes
internationales de
comportement

Respect des droits
de l'Homme

C'est aussi

Vigilance

Dialogue, communication

Amélioration continue

Promotion des principes dans
l'entreprise et à l'extérieur



Mirentchu MARTINIÈRE
05 49 37 48 69
m.martiniere@vee-asso.fr